### Fiche de Données de Sécurité



Número de Révision: 004.0 Date de sortie: 09/13/2018

### 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article: Construction Adhesive Colle de montage, solvant

Restriction Non identifié

d'utilisation: Raison sociale:

Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3 **Numéro IDH:** 1421925

Région: Canada

Votre contact:

Téléphone: +1 (905) 814-6511

MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center

1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887

Internet: www.henkelna.com

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE
DANGER: LIQUIDE ET VAPEURS TRES INFLAMMABLES.

PEUT ETRE MORTEL EN CAS D'INGESTION ET DE PENETRATION DANS

LES VOIES RESPIRATOIRES.

PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.

PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	2
IRRITATION CUTANEE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3
DANGER PAR ASPIRATION	1

# PICTOGRAMME(S)







#### Conseils de prudence

**Prévention:** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes.

Interdiction de fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas jeter dans l'eau. Utiliser une installation anti-déflagrante. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants

de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention: EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. En cas

de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos

dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises,

Numéro IDH: 1421925 Nom du produit: LePage® PL9000® Heavy Duty Construction Adhesive

communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. NE PAS faire vomir. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'incendie: pour

éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker

dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Élimination: Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux,

nationaux, provinciaux et locaux.

5 % du mélange est constitué de composants dont la toxicité est inconnue.

5 % du mélange est constitué de composants dont la toxicité est inconnue.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
n-Heptane	142-82-5	30 - 40
Calcaire	1317-65-3	20 - 30
Phenolic resin	25085-50-1	10 - 20
Distillats de vapocraquage (de petrole) polymerises	68131-77-1	1 - 5
méthylcyclohexane	108-87-2	1 - 5
Octane	111-65-9	1 - 5
Oxyde de magnésium	1309-48-4	1 - 5

<sup>\*</sup>Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

# 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation: Si inhalé, amener immédiatement la personne affectée à l'air frais. Administrer

de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent,

consultez un médecin.

Contact avec la peau: Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est

disponible). Enlever les vêtements souillés. Si des symptômes se manifestent

et persistent, consultez un médecin.

Contact avec les yeux: S'il y a contact avec les yeux, les rincer immédiatement avec de grandes

quantité d'eau pendant 15 minutes et obtenir une aide médicale immédiate.

**Ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Symptoms: Voir la section 11.

Numéro IDH: 1421925

# 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de

carbone. Ne pas diriger un jet d'eau ou de mousse sur les poches chaudes et brûlantes; ceci pourrait causer un moussage et accroître l'intensité du feu. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Porter un appareil respiratoire autonome avec un masque plein visage

fonctionnant à un mode à pression sur demande ou pression positive. Porter

un vêtement de protection totale.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: Les récipients fermés peuvent exploser s'ils sont exposés à une chaleur

extrême. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent courir le long du sol vers une source d'inflammation. Fumées et vapeurs de la décomposition thermique

varient en composition et toxicité.

**Produit ou gaz issus de la combustion:** Dioxyde de carbone. Oxyde de carbone. Emanations et fumées âcres.

#### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Éliminer toutes les sources d'ignition ou les produits inflammables qui

pourraient venir en contact avec la matière déversée. Bien aérer la zone.

Méthodes de nettoyage: Absorber le déversement avec une matière inerte. Pelleter la matière dans un

contenant approprié pour l'élimination. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. Nettoyer le résidu avec une eau savonneuse. Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les

égoûts ou les voies d'eau.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs se soient dissipées :

bien ventiler la pièce - ne pas fumer ; éteindre toutes les flammes, lampes témoins et tous les appareils de chauffage ; éteindre les poêles, les outils et appareils électriques et toute autre source d'inflammation. Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas goûter ou avaler. Tenir hors de portée des enfants. Bien

laver avant manipulation.

Stockage: Garder à l'abri de la chaleur, des étincelles et des flammes. Garder les

contenants clos quand ils ne sont pas utilisés.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Numéro IDH: 1421925

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
n-Heptane	400 ppm TWA 500 ppm STEL	500 ppm (2,000 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Calcaire	10 mg/m3 TWA poussière totales	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales	Rien	Rien
Phenolic resin	Rien	Rien	Rien	Rien
Distillats de vapocraquage (de petrole) polymerises	Rien	Rien	Rien	Rien
méthylcyclohexane	400 ppm TWA	500 ppm (2,000 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Octane	300 ppm TWA	500 ppm (2,350 mg/m3) PEL	Rien	Rien
Oxyde de magnésium	10 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	15 mg/m3 PEL Total des particules en suspension. 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations

techniques:

La ventilation par aspiration à la source est recommandée quand la ventilation générale n'est pas suffisante pour maîtriser la contamination aéroportée à des

niveaux inférieurs aux limites d'exposition professionnelle.

Protection respiratoire: Lorsque les risques sur les lieux de travail justifient l'utilisationd'un respirateur,

il faut alors utiliser les respirateurs appropriés. Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou

les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

Protection de la peau: Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher

le contact avec la peau, si besoin est.

# 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique: Liquide Couleur: Beige

Odeur: Légèrement, Comparable à une huile minérale

Seuil de détection d'odeur:Non disponibleValeur pH:Non applicablePression de vapeur:Non disponiblePoint / zone d'ébullition:65 °C (149°F)Point/domaine de fusion:Non disponibleGravité spécial:0.92 - 0.98

Densité de vapeur:> 1 Plus lourd que l'airPoint d'éclair:-14 °C (6.8 °F) pas de méthode

Inflammable/Limites inférieures d'explosion:
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:
Non disponible
Non disponible
Non disponible
Non applicable
Taux d'évaporation:
Non disponible
Non applicable
Non disponible
Insoluble
Non disponible
Non disponible
Non disponible
Non disponible

**Teneur VOC:** 39 %; 370 g/l (en poids, calculées en utilisant la méthode de CARB; g / L

moins d'eau, moins exemptions calculées en utilisant la méthode de

SCAQMD)

**Viscosité:** 300,000 - 600,000 mpa.s

Température de décomposition: Non disponible

# 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

Une charge électrostatique peut s'accumuler pendant la manutention. Un équipement de mise

à la terre est recommandé.

**Réactions dangereuses:** Ne se produira pas.

Produits de décomposition

dangereux:

Numéro IDH: 1421925

Bioxyde de carbone, oxyde de carbone et gaz et particules irritants et/ou toxiques peuvent

être générés par décomposition thermique ou combustion.

Produits incompatibles: Agents oxydants puissants (peroxydes, chlore, acides puissants). Éviter la chaleur excessive

et les sources d'ignition.

Réactivité: Non disponible

Conditions à éviter: Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation.

# 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

**Inhalation:** Peut irriter le nez, la gorge et les poumons.

Contact avec la peau: Entraîne une irritation de la peau. Peut causer une réaction alergique de la peau.

Contact avec les yeux: Provoque une sévère irritation des yeux.

**Ingestion:** Peut être nocif si avalé. Peut présenter un risque d'aspiration si avalé.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
n-Heptane	Rien	Système nerveux central, Irritant
Calcaire	Rien	Poussières nuisibles
Phenolic resin	Rien	Irritant, Allergène
Distillats de vapocraquage (de petrole) polymerises	Rien	Irritant
méthylcyclohexane	Rien	Système nerveux central, Irritant, Reins, Foie
Octane	Rien	Système nerveux central, Irritant, Poumon
Oxyde de magnésium	Rien	Sang, Système nerveux central, Système immunitaire, Irritant

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
n-Heptane	Non	Non	Non
Calcaire	Non	Non	Non
Phenolic resin	Non	Non	Non
Distillats de vapocraquage (de petrole) polymerises	Non	Non	Non
méthylcyclohexane	Non	Non	Non
Octane	Non	Non	Non
Oxyde de magnésium	Non	Non	Non

# 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée:

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: ADHÉSIFS Division: 3 Numéro d'identification: UN 1133

Groupe d'emballage:

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:

Division:

Numéro d'identification:

Groupe d'emballage:

Adhesives

UN 1133

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: ADHESIVES (n-Heptane)

Division: 3
Numéro d'identification: UN 1133
Groupe d'emballage: II
Pulluant marin: n-Heptane

# 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Un ou plusieurs composants ne sont pas inscrits sur la liste et, ne sont pas exempts, soit

de la Liste intérieure des substances soit de la Liste extérieure des substances.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en

sont exempts.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes: Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 09/13/2018

Numéro IDH: 1421925

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.